



Facteurs clefs de succès de mise en place et de pilotage d'une GEPP *

*Gestion des emplois et des parcours professionnels en entreprise

UIMM

PÔLE FORMATION
Rouen-Dieppe

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Présentation de la formation

Durée : 14h (2 jours)

Nombre de participants : de 4 à 8

■ PUBLIC

DRH / Responsable des Affaires Sociales / Responsable de la Formation et du Développement RH
Dirigeants ou Managers exerçant des responsabilités de Direction

■ PRÉREQUIS

Avoir eu une pratique (en qualité de manager ou dans une fonction RH), de la gestion des compétences

■ LIEU

19 rue d'Anjou, Le Mesnil-Esnard

■ DEMARCHES PEDAGOGIQUES

Méthode : Méthode participative, mise en situation, exercices de groupes.

Moyens : Salle de formation équipée, supports pédagogiques sous format numérique ou papier

Formateur : Formateurs spécialisés en développement RH avec expériences industrielles

■ MODALITES D'EVALUATIONS

Evaluation des acquis tout au long de la formation au travers d'études de cas et mise en situation

■ VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

■ OBJECTIFS

- Cerner les enjeux et intégrer la démarche GEPP dans sa stratégie d'entreprise
- Identifier les acteurs et leur rôle, les impliquer dans le déploiement de la démarche GEPP (y compris IRP)
- Déterminer et mettre en place le « juste nécessaire » dans le processus et les outils de la GEPP
- Définir, déployer suivre et savoir mesurer les actions de la GEPP

■ COMPETENCES VISEES

- Conduire le projet GEPP, en définissant les étapes clés et en organisant le projet en lien avec la Stratégie de l'entreprise.
- Identifier les acteurs clés impliqués dans la démarche GEPP et définir leur rôle
- Analyser qualitativement et quantitativement les pratiques existantes en matière de gestion des emplois, des compétences et des effectifs.
- Prévoir les évolutions futures des effectifs et analyser les impacts des changements sur les métiers et les emplois.
- Développer et déployer des outils de gestion des compétences, incluant des référentiels métiers et des passerelles métier
- Évaluer les compétences et détecter les talents en utilisant différentes méthodes d'évaluation.
- Promouvoir et faciliter la mobilité professionnelle au sein de l'entreprise.
- Définir, budgétiser et piloter un plan d'action GEPP

■ PROGRAMME

1. **Etape Préalable** : vue d'ensemble de la gestion de projet d'une GEPP
2. **Autodiagnostic** : « Grille de maturité » pour la mise en place d'une GEPP
3. **Identifier et analyser « son présent »** (approches quantitative, qualitative et managériale)
4. **Déterminer « son futur »** (identification des changements, leurs impacts sur les métiers, les emplois, les effectifs et les compétences, établissement et analyse des écarts)
5. **Définir et déployer les « justes » outils de la GEPP** (structuration, détection, évaluation des compétences et mise en place des passerelles métiers selon les besoins/enjeux)
6. **Définir et piloter son plan d'action GEPP** (communication et promotion de certains dispositifs, création et suivi des indicateurs de mesure)

Tarifs :

Formation inter : 800HT/personne
Formation intra : nous consulter

Contacts :

Tél : 02.78.77.61.10
contact@formation-industries-rouen-dieppe.fr

UIMM

PÔLE FORMATION
Rouen-Dieppe

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe | AFPI Rouen/Dieppe

26 Rue Alfred Kastler 76130 Mont-Saint Aignan

www.formation-industries-rouen-dieppe.fr

SIRET : 781 118 823 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 00026 76 auprès de la Préfète de la Région Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Conformément aux engagements pris par le Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, nous nous assurons de votre accessibilité

Version : PS + 09/07/24